



PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE
TRANSPORT ROUSSILLON, TENUE LE MARDI 20 DÉCEMBRE 2016, À 19H, À
L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-CONSTANT SITUÉ AU 147 ST-PIERRE À
SAINT-CONSTANT

Sont présents :

Monsieur Michel Béland, président et représentant de Sainte-Catherine
Monsieur Christian Ouellette, administrateur et représentant de Delson
Monsieur Jocelyn Vachet, administrateur et président du comité des usagers

Sont également présents pour cause:

Monsieur David Viannay, directeur général adjoint aux opérations, Gestrans
Monsieur Jonathan Therrien, chargé de projet, Gestrans
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier
Madame Isabelle Couture, Gestrans

Est absent:

Monsieur Jean-Claude Boyer, vice-président et représentant de Saint-Constant

Présente lors du caucus :

Madame Louise Boucher, Gestrans

*Le quorum étant constaté, la réunion du conseil d'administration du
CIT Roussillon est déclarée régulière et constituée.*

Monsieur Michel Béland agit en qualité de président de l'assemblée.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'ASSEMBLÉE A POUR BUT :

Moment de recueillement

1. Les résolutions ou règlements concernant :
 - 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 20 décembre 2016;
 - 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 novembre 2016;
 - 1.3. Adoption des comptes à payer du mois de novembre 2016;
 - 1.4. Adoption du règlement 13-2016 Rémunération des membres du conseil d'administration du conseil intermunicipal de transport Roussillon;
 - 1.5. Modalités de versement de la rémunération et l'allocation aux membres du conseil d'administration du conseil intermunicipal de transport Roussillon;
 - 1.6. Budget de l'Autorité régionale de transport métropolitain - Économies générées par le nouveau contrat de transport en commun;
 - 1.7. Adoption du règlement 14-2016 Horaire hivernal;
 - 1.8. Parution du bulletin Info-Roussillon pour l'année 2017;
 - 1.9. Reconduction du service à la clientèle la fin de semaine;
 - 1.10. Reconduction du mandat d'hébergement et de maintenance du site internet du CIT Roussillon;
 - 1.11. Reconduction du mandat de coordination du SAEIV pour les années 2017-2018;
 - 1.12. Reconduction du mandat de gestion du comité consultatif des usagers au cours de l'année 2017;
 - 1.13. Amendement à la résolution 2016-139;
 - 1.14. Nomination d'un nouveau membre au comité des usagers;



2. Suivis :
 - 2.1. Suivi de la réunion du 15 novembre 2016;
 - 2.2. Suivi du dossier SAEIV;
 - 2.3. Suivi refonte du réseau local;
 - 2.4. Suivi AQTIM - Gouvernance;
3. Finances :
 - 3.1. La situation financière au 30 novembre 2016;
4. Opérations :
 - 4.1. Le rapport sur les opérations du mois de novembre 2016;
5. Correspondance :
 - 5.1. Correspondance reçue :
 - 5.1.1. MCR Les Moulins - 2016-11-30/réf. : Extrait d'une résolution concernant la méthodologie de facturation relativement au dossier de la gratuité pour les citoyens résident sur son territoire, âgés de 65 ans et plus;
 - 5.1.2. MCR Les Moulins - 2016-12-13/réf. : Demande afin de connaître la méthodologie de facturation relativement au dossier de la gratuité pour les citoyens résidant sur son territoire âgés de 65 ans et plus;
 - 5.1.3. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et le l'Électrification des transports du Québec - 2016-12-13/réf. : Montant de la contribution établie pour l'année 2016;
 - 5.2. Correspondance envoyée
 - 5.3. Documents divers :
 - 5.3.1. Info Transition, Comité de transition Québec - 2016-12/réf. : Bulletin 5;
6. Ajouts à l'ordre du jour :
 - 7.1.....
 - 7.2.....
 - 7.3.....
7. Varia :
 - 8.1.....
 - 8.2.....
 - 8.3.....
8. Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire : le 17 janvier 2017 à Saint-Constant
9. Bienvenue aux usagers
10. Levée de l'assemblée.
 - 1.1 2016-144 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2016

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Christian Ouellette
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 20 décembre 2016 avec l'ajout du point suivant :

6.1 Avis de motion projet de règlement 15-2016 Ajout d'un arrêt au circuit 35;
Le retrait des points suivants :

1.5 Modalités de versement de la rémunération et l'allocation aux membres du conseil d'administration du conseil intermunicipal de transport Roussillon;



1.6 Budget de l'Autorité régionale de transport métropolitain - Économies générées par le nouveau contrat de transport en commun;

1.10 Reconduction du mandat d'hébergement et de maintenance du site internet du CIT Roussillon;

Et le dépôt des documents suivants :

- Madame Anne-Marie Girard, Comité de transition - 2016-12-12 / réf. : Contractualisation autres services;
- Madame Anne-Marie Girard, Comité de transition - 2016-12-13 / réf. : Contractualisation offre de transport collectif en bus;
- Madame Annie Lessard, Transdev Québec inc. - 2016-12-19 / réf. : Manquement passage terminus Panama;
- Comité de transition - 2016-12-15 / réf. : Résolution Politique de financement et ententes contractuelles;
- Info Transition, Comité de transition Québec - 2016-12/réf. : Bulletin 6;

ADOPTÉE

1.2 2016-145 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2016

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Christian Ouellette
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 novembre 2016 tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 2016-146 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE NOVEMBRE 2016

Monsieur David Viannay, directeur général adjoint aux opérations présente la liste des comptes à payer du mois de novembre 2016.

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Christian Ouellette
Et résolu à : L'unanimité

D'approuver la liste des comptes à payer du mois de novembre 2016 au montant de 730 505,13 \$ telle que présentée au Conseil.

ADOPTÉE

1.4 2016-147 ADOPTION DU RÈGLEMENT 13-2016 RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON

CONSIDÉRANT la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001);

CONSIDÉRANT l'article 468.26 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), qui rend applicables aux régies les dispositions de la Loi sur le traitement des élus municipaux qui concernent la rémunération, l'allocation de dépenses et le remboursement de dépenses;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer le traitement des membres du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT qu'avis de la présentation du présent règlement a dûment été donné à une séance du Conseil d'administration tenue le 18 octobre 2016;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Christian Ouellette
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement numéro 13-2016 intitulé «Rémunération des membres du conseil d'administration du conseil intermunicipal de transport Roussillon».

ADOPTÉE

1.5 MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA RÉMUNÉRATION ET L'ALLOCATION AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON



Ce point a été retiré de l'ordre du jour

1.6 BUDGET DE L'AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN - ÉCONOMIES GÉNÉRÉES PAR LE NOUVEAU CONTRAT DE TRANSPORT EN COMMUN

Ce point a été retiré de l'ordre du jour

1.7 2016-148 ADOPTION DU RÈGLEMENT 14-2016 HORAIRE HIVERNAL

CONSIDÉRANT que lors de la période hivernale, l'achalandage de certains circuits du transport en commun du CIT Roussillon est à la baisse;

CONSIDÉRANT que le conseil désire modifier ces circuits pour établir un horaire durant la période hivernale;

CONSIDÉRANT que les services de Longueuil et de LaSalle sont des services offerts principalement aux étudiants qui fréquentent les établissements scolaires de Longueuil et de ville LaSalle.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Christian Ouellette
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser l'adoption du règlement 14-2016 établissant des suppressions de services temporaires pour l'horaire hivernal du transport en commun de personnes dans les municipalités de Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine et qui entrera en vigueur à compter du 26 décembre 2016 au 15 janvier 2017 inclusivement.

ADOPTÉE

1.8 2016-149 PARUTION DU BULLETIN INFO-ROUSSILLON POUR L'ANNÉE 2017

CONSIDÉRANT que le Conseil souhaite poursuivre la production du bulletin Info-Roussillon dont l'objectif est d'assurer une communication à la clientèle du réseau de transport du CIT Roussillon quant aux nouveautés, aux résultats des projets, au développement du réseau, etc;

CONSIDÉRANT que Gestrans se chargera de la coordination, la rédaction des textes, le montage et l'impression de trois (3) parutions d'un bulletin d'information au cours de l'année 2017;

CONSIDÉRANT que pour l'exécution de ce mandat, Gestrans propose d'indexer le montant forfaitaire de 6 600 \$ représentant 2 200 \$ par édition du taux de l'IPC auquel seront ajoutés 3% excluant les taxes applicables (T.P.S. et T.V.Q.);

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Christian Ouellette
Appuyé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter la reconduction du mandat à Gestrans pour la coordination, la rédaction des textes, le montage et l'impression de trois (3) parutions d'un bulletin d'information au cours de l'année 2017 et d'autoriser que le montant forfaitaire de 6 600 \$ représentant 2 200 \$ par édition soit indexé de l'IPC auquel seront ajoutés 3% (excluant les taxes applicables). Cette dépense étant prévue au budget 2017.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.9 2016-150 RECONDUCTION DU SERVICE À LA CLIENTÈLE LA FIN DE SEMAINE

CONSIDÉRANT la résolution 2011-010 rendant permanent le service à la clientèle le samedi et le dimanche de 9h à 17h;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt du CIT Roussillon de reconduire cette entente pour les années 2017 et 2018;

CONSIDÉRANT que ce mandat n'est pas inclus dans la convention de gestion en vigueur;



CONSIDÉRANT que les coûts pour les heures du service à la clientèle de fin de semaine sont de 5 919,41 \$ pour l'année 2017 (excluant les taxes applicables) payable par le CIT Roussillon et que ce montant a été approuvé par le budget 2017;

CONSIDÉRANT que les coûts de ce service seront indexés de 3 % pour l'année 2018 et s'élèveront à 6 096,99 \$ (excluant les taxes applicables);

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Christian Ouellette

Appuyé par : Monsieur Jocelyn Vachet

Et résolu à : L'unanimité

De reconduire l'entente rendant permanent le service à la clientèle le samedi et le dimanche de 9h à 17h pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018 pour un montant 5 919,41 \$ en 2017 et que ce montant soit indexé de 3% en 2018 pour une somme annuelle de 6 096,99 \$ (excluant les taxes applicables). Cette somme étant prévue au budget 2017.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.10 RECONDUCTION DU MANDAT D'HÉBERGEMENT ET DE MAINTENANCE DU SITE INTERNET DU CIT ROUSSILLON

Ce point a été retiré de l'ordre du jour

1.11 2016-151 RECONDUCTION DU MANDAT DE COORDINATION DU SAEIV POUR LES ANNÉES 2017-2018

CONSIDÉRANT que les opérations quotidiennes reliées au SAEIV demanderont plusieurs heures de travail;

CONSIDÉRANT que le Conseil reconnaît que les tâches reliées à la mise en service du projet SAEIV ne sont pas incluses dans le contrat de Gestrans;

CONSIDÉRANT que des ressources additionnelles s'avèrent nécessaires pour le SAEIV;

CONSIDÉRANT que les frais reliés à ces ressources additionnelles ont déjà été approuvés par le budget 2017;

CONSIDÉRANT que les frais de ces ressources additionnelles seront partagés entre le CIT Chambly-Richelieu-Carignan, le CIT Le Richelain, le CIT Roussillon et la ville de Ste-Julie, à parts égales;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de s'assurer de l'utilisation de ces ressources;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet

Appuyé de : Monsieur Christian Ouellette

Et résolu à : L'unanimité

D'accorder à Gestrans un montant annuel maximal, pour le CIT Roussillon, de 20 000 \$/année (excluant les taxes applicables) pour les frais des ressources additionnelles relatives aux opérations quotidiennes du SAEIV. Cette somme étant prévue au budget 2017.

D'autoriser l'octroi de ce mandat pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.12 2016-152 RECONDUCTION DU MANDAT DE GESTION DU COMITÉ CONSULTATIF DES USAGERS AU COURS DE L'ANNÉE 2017

CONSIDÉRANT la résolution 2009-098 adoptant la tenue de six (6) rencontres annuelles du Comité consultatif des usagers ;

CONSIDÉRANT la résolution 2008-128 acceptant la présence d'un représentant de Gestrans afin de seconder les membres du comité consultatif des usagers;



CONSIDÉRANT que ce mandat n'est pas inclus dans la convention de gestion en vigueur;

CONSIDÉRANT que Gestrans propose la reconduction du mandat de gestion du comité consultatif des usagers par lequel un représentant sera présent et participera aux six (6) rencontres annuelles du comité consultatif des usagers pour un montant annuel maximal de 6 900 \$ auquel seront ajoutés 3% excluant les taxes applicables (T.PS et T.V.Q.);

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Christian Ouellette
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter la reconduction du mandat de Gestrans pour la gestion des six (6) rencontres annuelles du comité consultatif des usagers pour un montant de 6 900 \$ indexé de l'IPC auquel seront ajoutés 3 % (excluant les taxes applicables). Cette dépense étant prévue au budget 2017.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.13 2016-153 AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2016-139 PRODUCTION DU LIVRET HORAIRE

CONSIDÉRANT la résolution 2016-139 autorisant la production d'un livret horaire afin d'y inclure les ajouts de service qui seront en vigueur à compter de l'hiver 2017;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des modifications nouvellement apportées au réseau augmente le nombre de pages nécessaires au livret horaire;

CONSIDÉRANT que des frais supplémentaires d'infographie de 1 564 \$ et d'impression de 299 \$ doivent être ajoutés au montant initial de 6 675 \$ (excluant les taxes applicables);

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Christian Ouellette
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser l'ajout d'une somme de 1 863 \$ au montant initial de 6 675 \$ (excluant les taxes applicables) pour l'infographie et l'impression des pages nécessaires aux modifications de réseau du CIT Roussillon, ce montant étant prévu au budget 2017.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.14 2016-154 NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU COMITÉ DES USAGERS

CONSIDÉRANT que des postes sont vacants au sein du comité consultatif des usagers;

CONSIDÉRANT que Monsieur Abdoul Amar résident de Saint-Constant et usager du CIT Roussillon a démontré son intérêt envers le comité consultatif des usagers;

CONSIDÉRANT que le Conseil du CIT Roussillon doit entériner par résolution la nomination de Monsieur Abdoul Amar à titre de membre du comité consultatif des usagers;

CONSIDÉRANT que cette nomination sera effective à compter du 21 décembre 2016 et demeurera en vigueur pour une période de deux (2) ans;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Christian Ouellette
Et résolu à : L'unanimité

D'entériner la nomination de Monsieur Abdoul Amar à titre de membre du comité consultatif des usagers pour une période de deux (2) ans à compter du 21 décembre 2016.



Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

2. SUIVIS

2.1 SUIVI DE LA RÉUNION DU 15 NOVEMBRE 2016

Les publicités proposées seront apposées sur les véhicules Vicinity du CIT Roussillon au cours des prochaines semaines.

L'arpentage effectué par l'AMT sur le terrain situé devant le stationnement incitatif Georges-Gagné n'est pas dans le but d'y créer un second stationnement.

Transdev se chargera de l'acquisition des poignées qui seront installées dans les Vicinity. Le CIT Roussillon, quant à lui, défrayera le coût d'installation de ces équipements.

Un arrêt du circuit 38 sera ajouté devant le complexe Isatis Sport à Saint-Constant.

Nous sommes en attente de l'autorisation de la ville de Saint-Constant pour que soient effectuées les modifications de service au circuit 35.

Les fournisseurs contactés n'ont pas encore transmis leurs soumissions pour l'installation du Wi-Fi dans les véhicules du CIT.

2.2 SUIVI DU DOSSIER SAEIV

Le comité de pilotage se rencontrera au mois de janvier pour faire le point sur le système depuis sa mise en place au mois d'août dernier. Les problèmes récurrents ou n'étant toujours pas réglés feront l'objet d'analyses sérieuses.

2.3 SUIVI REFONTE DU RÉSEAU LOCAL

Suite à l'analyse des recommandations du comité des usagers, il est décidé de conserver le circuit 40 tel quel. Les usagers ayant transmis une pétition à ce sujet seront tous informés de cette décision.

Ce point peut désormais être retiré de l'ordre du jour puisque tous les suivis de la refonte du réseau local ont été effectués.

2.4 SUIVI AQTIM - GOUVERNANCE

Le comité de transition est venu rencontrer les gens de Gestrans aujourd'hui. De nouvelles rencontres des sous-comités se poursuivront en janvier 2017.

3. FINANCES

3.1 LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 NOVEMBRE 2016

Lors du caucus, Madame Louise Boucher a fait la présentation des états financiers au 30 novembre 2016 et a expliqué les écarts budgétaires.

4. OPÉRATIONS

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS DE NOVEMBRE 2016

Monsieur Jonathan Therrien présente le rapport des opérations pour le mois de novembre 2016. Pour les villes de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant (1999 à 2011), le tableau d'achalandage indique une augmentation réelle de 8,11 % au mois de novembre comparativement au même mois en 2015 pour le transport par autobus. Le comparatif global train et autobus affiche une augmentation de 14,24 % au mois de novembre 2016.

Monsieur Therrien informe également le Conseil que les usagers ont déposé trente-deux (32) plaintes en novembre. Les véhicules assignés au CIT Roussillon ont subi neuf (9) bris mécaniques en novembre 2016.

Monsieur Therrien présente les demandes de services enregistrées au cours du dernier mois. Les suivis nécessaires seront effectués auprès des usagers.

5. CORRESPONDANCE

5.1 Correspondance reçue :

5.1.1 MCR Les Moulins - 2016-11-30/réf. : Extrait d'une résolution concernant la méthodologie de facturation relativement au dossier de la gratuité pour les citoyens résident sur son territoire âgés de 65 ans et plus;

5.1.2 MCR Les Moulins - 2016-12-13/réf. : Demande afin de connaître la méthodologie de facturation relativement au dossier de la gratuité pour les citoyens résidant sur son territoire âgés de 65 ans et plus;



5.1.3 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et le l'Électrification des transports du Québec - 2016-12-13/réf. :
Montant de la contribution établie pour l'année 2016;

5.2 Correspondance envoyée

5.3 Documents divers :

5.3.1 Info Transition, Comité de transition Québec - 2016-12/réf. :
Bulletin 5;

6. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

6.1 2016-155 AVIS DE MOTION PROJET DE RÈGLEMENT 15-2016 AJOUT D'UN ARRÊT AUX CIRCUITS 38 ET T30, MODIFICATION DU PARCOURS DU CIRCUIT 35 ET MODIFICATION DU DÉPART DE 8H15 DU CIRCUIT 100

Monsieur Jocelyn Vachet, président du comité consultatif des usagers, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera soumis pour adoption un règlement numéro 15-2016, établissant l'ajout d'un arrêt aux circuits 38 et T30, la modification du parcours du circuit 35 et la modification du départ de 8h15 du circuit 100 pour le service de transport en commun de personnes dans les villes de Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine.

7. VARIA

Aucun varia

8. 2016-156 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur Christian Ouellette
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le mardi 17 janvier 2017, à 19h00 à l'Hôtel de ville de Saint-Constant.

ADOPTÉE

9. BIENVENUE AUX USAGERS

Madame Annie Lessard et Monsieur Marc-André Dinardo, représentants du transporteur sont présents ainsi que Monsieur Vachon, résident de Saint-Constant.

Monsieur Vachon pose certaines questions relatives aux points à l'ordre du jour. Les réponses appropriées lui sont données.

10. 2016-157 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Christian Ouellette
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 20 décembre 2016 à 19h34.

ADOPTÉE


Michel Béland
Président


Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier